PLAN D'ÉPARGNE GROUPE SAINT-GOBAIN 2024

BULLETIN INDIVIDUEL DE SOUSCRIPTION

À remettre au service Ressources Humaines de votre dernière société employeur au sein du Groupe Saint-Gobain avant le 25 mars 2024

IDENTIFICATION DE L'ADHÉRENT :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Commune : .....

Pays : .....

E-mail : ..... @ .....

Téléphone domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

(Nous vous recommandons de renseigner votre e-mail et votre n° de téléphone portable. Vous recevrez ainsi un courrier électronique de confirmation avec le récapitulatif de vos choix d'investissement ainsi qu'un SMS pour vous confirmer le traitement de votre bulletin.)

Dernière entreprise du Groupe employeur ..... N° Sécurité Sociale (INSEE) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

VERSEMENT VOLONTAIRE RÉSERVÉ AUX RETRAITÉS ET PRÉRETRAITÉS
(ADHÉRENTS AU PEG SAINT-GOBAIN)

☐ Je souhaite souscrire à l'opération 2024 selon l'affectation suivante :

FORMULE CLASSIQUE

Saint-Gobain
Relais 2024 5 ans(*) _____ ..... €

(*) Le FCPE « Saint-Gobain Relais 2024 » fusionnera avec le compartiment « Saint-Gobain Avenir » du FCPE « Saint-Gobain PEG France » (après décision du Conseil de Surveillance et agrément AMF).

À noter :
Pour rappel, les versements par chèque ne sont plus acceptés et sont remplacés par un prélèvement sur votre compte bancaire. Vous devez donc joindre votre mandat de prélèvement SEPA et votre RIB à votre bulletin de souscription complété et signé. Par la signature du mandat de prélèvement SEPA et du bulletin, vous autorisez AMUNDI ESR à effectuer le prélèvement.

J'AI BIEN NOTÉ QUE :

- mon investissement total au sein du PEG en 2024 ne peut excéder un plafond égal à 25 % des prestations annuelles brutes de retraite ou préretraite ou si je suis en situation de cumul emploi-retraite, 25 % de mes revenus annuels bruts (rémunérations et prestations retraite),
- mon épargne est bloquée 5 ans (sauf cas de déblocage anticipé prévu par la règlementation).
- mon versement dans le FCPE « Saint-Gobain Relais 2024 » bénéficie de la décote mais ne pourra pas bénéficier de l'abondement.

Je reconnais avoir pris connaissance des modalités de l'opération 2024 et notamment des conditions d'éligibilité, de la règle de réduction applicable en cas de sursouscription et des notices des Documents d'Information Clé (DIC).

☐ **Je remets le mandat de prélèvement SEPA complété et signé, accompagné d'un RIB, si je souhaite un prélèvement sur compte bancaire.**

Date .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Veuillez conserver une copie de ce bulletin.
Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification que vous pouvez exercer en écrivant à AMUNDI ESR – 26956 VALENCE Cedex 9.

BS_VERS_VOL_RETR_FR24